



LISTE DES DELIBERATIONS

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ Séance du 20 septembre 2022 à 18h00

Au siège de Grand Lac – 1500 Boulevard Lepic – 73100 AIX-LES-BAINS

ADMINISTRATION GENERALE

DELIBERATION 1 : DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, désigne XX en tant que secrétaire de séance, à l'unanimité.

VOTE DU PV : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JUILLET 2022

Le conseil de communauté approuve à l'unanimité le procès-verbal du conseil communautaire du 19 juillet 2022.

TABLEAU RECAPITULATIF DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT

Il est donné lecture du tableau récapitulatif des délibérations du Bureau et des décisions du Président.

SOCIAL

DELIBERATION 2 : DESIGNATION DU REPRESENTANT DE GRAND LAC AUPRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA COPROPRIETE DES FONTANETTES

Une seule candidature ayant été présentée pour le poste à pourvoir, le conseil communautaire, constate la désignation de Danièle BEAUX-SPEYSER pour représenter Grand Lac auprès de l'Assemblée Générale de la copropriété des Fontanettes.

RESSOURCES HUMAINES

DELIBERATION 3 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS AU 1ER OCTOBRE 2022

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

DELIBERATION 4 : CONTRAT D'APPRENTISSAGE – SERVICE INFORMATIQUE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

FINANCES

DELIBERATION 5 : AP/CP024 – CONFORTEMENT DU CHEMIN DE LA CREMAILLERE - REVISION N°3

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.



LISTE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION 6 : AP/CP032 – REHABILITATION DES TOITURES DES GYMNASES G1 ET G2 DE MARLIOZ - REVISION N°3

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

DELIBERATION 7 : AECPO37 – ANIMATION DU CONTRAT DE CHALEUR – OUVERTURE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

DELIBERATION 8 : BUDGET CAMPING 2022 - CONSTITUTION D'UNE PROVISION POUR RISQUES SUR CONTENTIEUX

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION 9 : BUDGET 2022 – BUDGET PRINCIPAL – DECISION MODIFICATIVE N°2

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

DELIBERATION 10 : BUDGET 2022 – BUDGET EAU POTABLE – DECISION MODIFICATIVE N°2

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

DELIBERATION 11 : BUDGET 2022 – BUDGET PORTS – DECISION MODIFICATIVE N°2

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

DELIBERATION 12 : BUDGET 2022 – BUDGET TRANSPORTS – DECISION MODIFICATIVE N°1 - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION DU 21 JUIN 2022

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

URBANISME

DELIBERATION 13 : COMMUNE DE DRUMETTAZ-CLARAFOND, LIEUDIT « GRAND PRE » - SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PROJET URBAIN PARTENARIAL (PUP) N°5

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

HABITAT

DELIBERATION 14 : DEMANDE D'EXEMPTION DE LA COMMUNE D'ENTRELACS DU DISPOSITIF SOLIDARITE ET RENOUVELLEMENT URBAIN (SRU)

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité avec une abstention (Daniel CARDE).

DELIBERATION 15 : PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2019-2025 - APPROBATION DE LA MODIFICATION N°1



LISTE DES DELIBERATIONS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité avec quatre abstentions (Nicolas MERCAT, Edouard SIMONIAN, André GIMENEZ et Daniel CARDE).

DEPLACEMENTS

DELIBERATION 16 : FINANCEMENT D'UN ABONNEMENT SCOLAIRE REGLEMENTE (ASR) DANS LE CADRE DE LA FERMETURE DE LA RD 991 ENTRE LES COMMUNES DE BRISON SAINT INNOCENT ET CHINDRIEUX - CONVENTION ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND LAC ET SNCF VOYAGEURS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

PROJET DE TERRITOIRE

DELIBERATION 17 : GRATIFICATION DES MEMBRES DU PANEL DE CITOYENS AYANT PARTICIPE A L'ELABORATION DU PROJET DE TERRITOIRE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

ECONOMIE

DELIBERATION 18 : OUVERTURE DOMINICALE DES COMMERCES EN 2023 - COMMUNE D'AIX-LES-BAINS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

DELIBERATION 19 : Convention financière entre SOCLA, Grand Lac et Grand Chambéry pour une prise en charge des formations à destination des porteurs de projet et des entrepreneurs

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

EQUIPEMENTS SPORTIFS

DELIBERATION 20 : ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNE DE GRESY-SUR-AIX POUR LE FONCTIONNEMENT DU GYMNASSE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

RETRAIT: VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS PAR LA COMMUNE D'AIX-LES-BAINS DANS LE CADRE DE L'UTILISATION DU GYMNASSE DE MARLIOZ PAR LE CLUB DE BASKET

Il est procédé au retrait de ce projet de délibération, qui sera présenté ultérieurement, celui-ci nécessitant un réajustement financier.

TRANSITION ENERGETIQUE

DELIBERATION 21 : CONTRAT DE CHALEUR RENOVELABLE – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE SMAPS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.



LISTE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION 22 : ASSOCIATION SAVOYARDE POUR LE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES (ASDER) – ADHESION ET CONVENTION D'OBJECTIFS 2022

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

VALORISATION DES DECHETS

DELIBERATION 23 : ENCADREMENT DE L'ACCES AU SERVICE PUBLIC DE COLLECTE DES DECHETS POUR LES PROFESSIONNELS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité avec trois abstentions (Edouard SIMONIAN, Nicolas JACQUIER et André GIMENEZ).

DELIBERATION 24 : TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES (TEOM) - EXONERATION DES LOCAUX A USAGE INDUSTRIEL ET DES LOCAUX COMMERCIAUX

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

EAU

DELIBERATION 25 : CONTRAT DE BASSIN VERSANT 2023-2024 - DEMARCHE CONTRACTUELLE AVEC L'AGENCE DE L'EAU

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité et donne délégation au Président pour procéder à la signature du contrat de bassin versant 2023-2024.